



Les Sternes de Loire, des espèces fragiles à protéger

Tous les ans, le département de Maine-et-Loire accueille un grand nombre de Sternes. Si ces oiseaux s'exhibent volontiers en vol, ils sont très vulnérables au sol. La vigilance de tous est plus que nécessaire, notamment en cette période de reproduction !

DEUX ESPÈCES PARTICULIÈRES NICHENT SUR LES GRÈVES DE LOIRE

Chaque printemps, deux espèces emblématiques, connues pour leurs pêches spectaculaires et leurs cris reconnaissables entre tous reviennent séjourner en Anjou : la Sterne naine et la Sterne pierregarin. Ces oiseaux sont présents d'avril à septembre. Pendant cette période, les sternes s'installent en colonie et creusent leurs nids à même le sable, sur les bancs de la Loire non rattachés à la berge.

Les conditions naturelles sont rudes : variations de niveaux d'eau, aléas climatiques, prédation... À cela s'ajoutent les nombreux dérangements, la plupart liés aux activités humaines. Ces oiseaux sont très farouches et abandonnent facilement leurs nids si l'on s'en approche de trop près ou trop fréquemment. Chaque année, des colonies entières disparaissent. L'arrivée des beaux jours s'accompagne également d'une hausse des loisirs sur la Loire. La vigilance est donc accrue !

La divagation d'animaux domestiques, notamment des chiens, est aussi un facteur important de dérangement. Ces derniers courent sur les grèves et augmentent le risque de faire s'envoler les colonies ou de piétiner les nids.

Pour une bonne cohabitation des Hommes et de la nature, le respect de bonnes pratiques est donc plus que nécessaire, afin de permettre à ces espèces emblématiques de se reproduire et aux poussins de prendre leur envol.



©Olivier Simon
Sterne pierregarin

AGIR POUR PROTÉGER LES NICHÉES... ENSEMBLE !

Premier département d'accueil pour les populations ligériennes de sternes, le Maine-et-Loire a une responsabilité très forte pour la survie de ces espèces menacées et protégées.

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et la LPO Anjou agissent ensemble pour tenter de préserver la tranquillité des sites de reproduction et assurer aux jeunes sternes les conditions nécessaires à leur envol.

En 2022, le Parc et Unis-Cités Saumur associent leurs forces pour sensibiliser les habitants et visiteurs. C'est ainsi que Gladys, Célia, Théodore et Gaël, volontaires en service civique, vont partir à la rencontre des usagers du fleuve. Du 7 au 28 mai, en bords de Loire, ils leur proposent d'observer les oiseaux, d'apprendre à les reconnaître de façon ludique et de découvrir les bonnes pratiques à adopter facilement pour participer, chacun à son échelle à leur protection.

Habitants, randonneurs, kayakistes, touristes... pourront les rencontrer et échanger avec eux, le :

- 7 mai après-midi à l'île au Than à Montsoreau* et près de l'île d'Offard* à Saumur (en allant vers Villebernier) ;
- 11 mai après-midi aux abords de l'île de Gennes-Val de Loire* ;
- 27 mai (matin et après-midi) sur les bords de Loire entre Saint-Martin-de-la-Place* et Saint-Clément-des-Levées* et au Port Maillard à la Daguinière* ;
- 28 mai au matin sur le Port Saint-Maur à La Ménittré et l'après-midi à Saint-Rémy-la-Varenne*.

**Ces lieux sont susceptibles de modification en fonction de l'installation des oiseaux.*



UNE MESURE PHARE EN PLACE

Depuis 2013, la Préfecture a mis en place deux « Aires de Protection de Biotope » (APB) qui visent à préserver les habitats d'espèces protégées, en

restreignant localement les actions et activités pouvant leur porter atteinte.

Ces mesures réglementaires couvrent la période de reproduction des sternes, soit du 1^{er} avril au 15 août et s'appliquent à tous les bancs de sable non accessibles à pied sec, de Saumur à Montsoreau et de La Daguenière au Thoureil. C'est en effet dans ces zones que les îlots sont les plus stables et accueillent chaque année la majeure partie de la population de sternes du département. L'accès aux îlots concernés est interdit, tout comme l'accostage, le stationnement des embarcations, la divagation d'animaux domestiques, le bivouac, le camping et les feux.

La Police de l'Environnement privilégie la pédagogie, mais est habilitée à constater et verbaliser les contrevenants à ces dispositions. Des panneaux rappelant les interdictions en vigueur seront prochainement installés sur les grèves concernées, par les salariés et bénévoles de la LPO Anjou. La réglementation de l'APB s'applique même en l'absence de signalisation. Des panneaux permanents sont disposés sur les quais et cales des tronçons visés. Des agents de la police de l'environnement patrouillent également dans ces secteurs.

SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS

Malgré ces différentes actions, des dérangements sont constatés chaque année. Certaines habitudes et comportements doivent évoluer si l'on souhaite pouvoir laisser aux générations futures une Loire accueillante pour de nombreuses espèces d'oiseaux.

Les efforts renouvelés de tous sont nécessaires pour assurer la survie de ces espèces emblématiques du fleuve. Les professionnels tels que les loueurs de canoës ou les Offices de Tourisme ont aussi un rôle d'information à jouer.

Le Parc Loire-Anjou-Touraine et la LPO insistent sur l'effort de pédagogie qui doit être fait auprès des habitants et des estivants, qui agissent souvent par méconnaissance.

À TÉLÉCHARGER

PDF	FLYER-AIRE-DE-PROTECTION-DE-BIOTOPE.PDF - 1.2 MO	↓
PDF	LIVRET-LES-BONNES-PRATIQUES-NAUTIQUES-SUR-LA-LOIRE-ET-LA-VIENNE.PDF - 3.69 MO	↓

Vous aimerez aussi



16KM - 4H

À travers-toi Vallères

SENTIER DE PETITE
RANDONNÉE

VIGNOBLE

Vallères

[Lire la suite +](#)



24KM - 2H30

Entre val et coteau – Circuit n°31

À
VÉLO

FORÊT

VIGNOBLE

Saint-Patrice

[Lire la suite +](#)



La Réserve naturelle régionale de l'étang de Joreau

NATURE ET
PAYSAGE

FORÊT

RÉSERVE NATURELLE
RÉGIONALE

Créée en 2015, la Réserve naturelle régionale de l'étang et boisements de Joreau couvre une superficie de 92 ha et concentre une richesse biologique...

[Lire la suite +](#)

Les plus consultés



Marais et tourbières

NATURE

FAUNE

FLORE

Sur le territoire du Parc, les marais et tourbières, très humides, demeurent assez rares. Les tourbières accueillent une flore spécifique qui a su...

[Lire la suite +](#)



Conseils pour les activités de pleine nature

TOURISME ET
LOISIRS

EN PLEINE
NATURE

Vous êtes porteur d'un projet ou déjà prestataire d'une activité de pleine nature ? Vous souhaitez organiser une manifestation dans un espace naturel...

[Lire la suite +](#)



Les communes du Parc

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine regroupe 116 communes engagées autour d'un projet fort de préservation des patrimoines et...

[Lire la suite +](#)
